

Avec le soutien de la :



PRÉVENIR POUR BIEN VIEILLIR | Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie



— TERRE D'AVENIRS —

DOSSIER DE CANDIDATURE 2021-2022

Dialogue de gestion Assurance retraite Ile-de-France / Centres sociaux

Le porteur de projet s'engage à fournir un dossier de candidature dûment rempli, daté et signé

Dépôt du dossier de candidature au plus tard le 15 janvier 2021

Partie 1 : La structure

Coordonnée de la structure :

1. Nom LA MAISON POUR TOUS- CENTRE SOCIAL ASSOCIATIF

2. Numéro de SIRET : 350 789 340 00018

3. N° de téléphone : 01.39.82.20.61

4. Mail de la structure : maisonpourtousarg@wanadoo.fr

5. Adresse postale : 8, place de la Commune de Paris

6. Complément de l'adresse :

7. Ville et code postal : 95100 - ARGENTEUIL

Responsable juridique de la structure

1. Nom, Prénom et fonction : Bernard RODARIE, Président de l'association
Sakina NHARI, Directrice de la Maison Pour Tous

2. Adresse mail (si différente de la structure) sakinanhari@wanadoo.fr

3. N° de téléphone : 01.39.82.20.61

Chargé.e de projet :

1. Nom, Prénom et fonction : Viviane BRAND, Coordinatrice projets

2. Adresse mail (si différente de la structure) viviane.brand-mpt95@ornage.fr

3. N° de téléphone : 01.39.82.20.61

Nature de la structure :

1. Statut :

Public

Privé à but non lucratif

2. Dispose-t-elle d'une autorisation ou d'un agrément administratif ?

Oui

Non

3. Axes du projet social :

« La Maison pour Tous » est un centre social associatif créée à l'initiative des habitants en 1985. Elle est un équipement de quartier à vocation sociale globale.

1/ Equipement de proximité ouvert à tous sans discrimination d'âge, de catégories sociales, culturelles, professionnelles, ou de religion

2/ Valoriser les dynamiques collectives des habitants afin de leur permettre de développer leurs compétences

3/Développer des projets qui visent l'accès :a) à l'Education et à la Culture, b) à exercer ses droits et ses devoirs de citoyen, c) à l'Egalité des chances.....

.....
.....

4. Quelle est votre territoire d'action (zone géographique) ?

Nous sommes implantés au quartier du Val d' Argent Nord d'Argenteuil qui compte 14.127 habitants (INSEE 2015), dont 14,5% de +60 ans, (18% -ARGENTEUIL).

Le part de ménages d'1 personne de 60/74 ans est de 31,4% - La part de femmes parmi les ménages d'1 personne de 60/74 ans est de 70,8%

La part des ménages d'1 personne de 75 ans et plus est de 14,3%- La part des femmes parmi les ménages d'1 personne de 75 ans et plus est de 72,5%

5. Combien y a-t-il de centres sociaux sur la ville ?

Dans la ville d'Argenteuil il y a 5 centres sociaux municipaux et 3 centres sociaux associatifs (dont « La Maison pour Tous »).....

Partie 2 : Le projet

1. Le titre du projet : **LES PEPITES D'ARGENT**

.....

2. Objectif du projet pour les retraités en Ile-de-France :

- *Objectif 1 : Rencontrer les habitants retraités, identifier leurs besoins afin de mieux orienter et répondre à leurs demandes avec l'ensemble des partenaires*

.....
.....
.....
.....

- *Objectif 2 : Encourager la participation des habitants seniors du quartier à la vie locale*

.....

.....

.....

.....

- *Objectif 3 : Maintenir le lien social afin de rompre l'isolement et préserver la santé physique et mentale des aînés*

.....

.....

.....

.....

3. Description du projet (en dix lignes, décrire le projet, son objet, ses objectifs principaux ect...)

.....

Notre projet « Les Pépites d'Argent » vise à accueillir les personnes âgées, identifier leurs besoins et mettre en place des stratégies en cohérence avec les acteurs et le territoire qui incitent à la participation active dans la vie du quartier, afin de maintenir ou créer du lien social. Il vise également à encourager les personnes âgées à respecter des règles de vie qui permettent de rester en bonne santé et favoriser leur bien-être.

Son lieu d'action concerne le quartier du Val Nord, de la commune d'Argenteuil. La mise en place des actions prévues vont solliciter l'implication d'un réseau d'acteurs-partenaires locaux, associatifs ou institutionnels, afin de répondre au mieux aux besoins naissant des réalités sociales. Le projet s'articule autour des axes suivants :

Accueil de proximité:.....

- Accueil avec agent formé et organisé pour accueillir plus spécifiquement les seniors
- Proposer un accompagnement administratif adapté aux retraités au sein des permanences écrivains publics

Cafés seniors : lieu de rencontre, de discussions et d'échange avec et pour les seniors pour faire vivre le projet, l'enrichir, développer des initiatives ou participer à la vie locale

Propositions d'ateliers pour seniors ou en lien avec d'autres tranches d'âges pour

- sortir de l'isolement et continuer à apprendre et faire connaissance avec d'autres habitants (enrichi des propositions des Cafés Séniors)
- Développer les actions luttant contre la fracture numérique
- Continuer avec des nouveaux publics à mettre en place des ateliers de prévention
- Proposer des actions de proximité en concertation avec les bailleurs.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4. En quoi ce projet vient-il en complémentarité d'une offre existante sur le territoire ?

4. En quoi ce projet vient-il en complémentarité d'une offre existante sur le territoire ?

.....
A ce jour, il n'y pas d'offre d'actions pour un public des personnes âgées sur le territoire du Val Nord. La ville d'Argenteuil propose des actions ciblées pour les seniors (ex : ateliers du Prif, des séjours touristiques, des visites culturelles, Université Inter-Ages, CCAS , etc) dans l'ensemble de la ville, mais il n'y pas d'offre d'animation seniors dans le quartier Val Nord, lieu d'implantation de notre structure. Rappelons que le quartier rassemble 14000 habitants à lui tout seul.....
.....
.....
.....
.....

5. Ce projet est-il nouveau pour votre structure ?

Oui

Non

Si votre projet est « existant » (antérieur à 2021), indiquer les aspects novateurs que vous développerez en 2021 – 2022 (élargissement du public, nouveaux territoires couverts, ect.) et la plus-value qu'apportera un financement :

Notre projet s'appuie sur la dynamique partenariale locale et territoriale que nous avons réussi à développer lors des deux derniers projets. Nous avons réussi nous faire connaître et à collaborer avec deux principaux bailleurs du territoire, l'action culturelle de la ville d'Argenteuil, avoir au moins un interlocuteur du CCAS de la ville d'Argenteuil et faire appel à des dispositifs de prévention santé avec des groupes mutualistes et le PRIF.

Les deux précédents projets et la période de confinement nous ont permis de mieux connaître les spécificités des habitants retraités du territoire, de comprendre les différents besoins de cette population et comment les institutions pouvaient y répondre ou non.

Pour le projet 2021 2022, nous allons travailler pour que la question des seniors soit mieux prise en compte grâce à la référente senior, dans l'ensemble des interventions des différents partenaires (ex : vacances scolaires : activités aussi pour les seniors, activités pouvant intéresser les seniors pendant les fêtes de quartier, contribution des seniors aux questions d'égalité Homme/femme comme témoin de l'évolution.....). Nous pourrons donc élargir notre public et répondre à d'autres besoins repérés ensemble.

Nous voulons démontrer par ce projet que les retraités peuvent sur ce territoire, choisir comment « ils veulent être traités ». Nous voulons mettre en place aussi bien place des actions qui permettent de « veiller sur eux » ou de les soutenir (pour ceux qui en ont besoin), tout en nous leur permettant de rester des citoyens actifs qui peuvent contribuer à la vie locale, aux actions de solidarité et rester en lien avec l'ensemble des générations.

Nous allons acquérir dans la structure des tablettes numériques. Ce matériel sera utilisé pour travailler de façons diversifiées pour lutter contre la fracture numérique dans l'ensemble des activités proposées.

La participation de la CNAV nous permet de garder cette préoccupation dans nos actions en finançant la coordinatrice et des activités spécifiques. Cela permet aussi le lien avec des prestataires que nous ne connaissions pas auparavant et sur lesquels nous pouvons nous appuyer.....
.....

.....
.....
.....
Evaluation des besoins et public concerné :

1. Avez-vous repéré les acteurs sur le champ du vieillissement présents sur votre territoire ?

Oui

Non

- Si oui, lesquels ?
.....
.....

LE CCAS de la ville d'Argenteuil, CLIC Rives de Seine, Réseau Gérontologique-Joséphine (Centre hospitalier d'Argenteuil et AGVMRS), MDPH du val d'Oise.....
.....

2. Année du diagnostic territorial partagé (AAAA) : Le dernier diagnostic social territorial partagé a été réalisée en 2017. Actuellement, nous sommes en pleine réécriture de renouvellement du projet social 2021-2024 qui passera en commission au mois de mars 2021.
.....

3. Quels sont les éléments de ce diagnostic qui vous conduisent à développer ce projet aujourd'hui ? (*précisez quels sont les constats que vous avez pu faire et quel est le contexte du projet*)
.....

Contexte

La pandémie de Covid-19 a induit une crise, à la fois sanitaire, économique, sociale et politique. Les transformations profondes et brutales dans les vies de chacun nous ont appelé à revoir nos modes d'intervention et de coopération. Nous avons été contraints de s'adapter dans l'urgence, s'appuyant sur les outils numériques, lorsqu'ils étaient disponibles, pour informer, partager, transmettre, apprendre, coopérer, travailler, décider.

L'enjeu pour le centre social est d'accompagner le retour des personnes au centre social et la reprise des activités. Une transition qui implique nécessairement d'échanger sur les enseignements qui peuvent être tirés du confinement, notamment sur la dématérialisation, voire, de mettre en place une ré-connaissance mutuelle de ces apprentissages.

Deux axes seront à privilégier dans la reprise opérationnelle des actions :

a) La protection de la santé de toutes les personnes présentes.

b) La reprise progressive des actions.....

Les objectifs de reprise doivent être cohérents avec la stratégie de l'organisation et doivent surtout tenir compte de la capacité à disposer des ressources nécessaires.

Constats :

Isolement social des personnes âgées

Les personnes âgées se sont retrouvées très isolées socialement, pendant le confinement avec un impact direct sur leur bien-être. Nous avons pu garder un contact téléphonique constant pendant la grande période du 1er confinement. Durant cette période nous avons récoltés plein d'informations auprès de nos adhérents seniors, sur les conditions dans lesquelles les retraités étaient confinés (logement, environnement social, aide...) et la façon dont ils

vivaient la situation. Malgré le fait qu'il soit trop tôt pour une analyse objective, les éléments que nous possédons actuellement nous permettent de dire qu'il existe une extrême disparité dans le vécu des personnes. Certaines ont affiché une vulnérabilité et une souffrance extrêmes et préoccupantes, qui nous incitent à les suivre de façon rapprochée. D'autres, en revanche, ont affiché une sérénité et une résilience, exprimant plus volontiers une inquiétude pour les plus jeunes que pour eux-mêmes. Mais, tous ont exprimé un besoin de maintien du lien social et ont beaucoup regretté l'arrêt des activités en présentiel, de ne pas pouvoir effectuer des sorties ou des activités sportives. Pour certains ces activités étaient centrales dans leur vie.

Le constat sur les 10 derniers mois et les liens que nous avons maintenu nous amènent à relancer dès que possible des activités, des ateliers de rencontres et d'échanges. Nous devons les compléter avec des actions autour du bien-être et de prévention aussi bien que les questions de santé physique que psychologique.

Fracture numérique vs Maintien du contact social

Maintenir un mode de vie sain lorsqu'on est en auto-quarantaine ou en isolement, voici un défi à relever ! Les personnes âgées sont souvent dépendantes du soutien de l'environnement pour garder leur routine quotidienne, rester actives et s'adapter aux contraintes de la crise sanitaire. La santé mentale pendant les périodes d'anxiété constitue également un élément clé. Trouver les moyens de rester socialement connecté est encore plus important pour ce groupe d'âge, car beaucoup de seniors n'ont pas facilement accès aux plates-formes numériques.

Aider les personnes âgées pour qu'ils puissent avoir accès à des outils de communication numérique ou à d'autres moyens pour garder le contact avec leur famille lorsque les déplacements physiques sont limités, constitue un défi à relever. En effet, en interrogeant nos adhérents du centre social nous nous sommes aperçus que certains d'entre eux n'utilisent jamais internet. La fracture numérique est clairement visible sur ce public et entraîne une exclusion qui est généralement un facteur aggravant d'isolement social. Cette exclusion peut trouver ses origines dans le fait que notre société est de plus en plus connectée. Aujourd'hui, le numérique permet de garder le contact avec le monde entier et surtout avec les proches. Les relations familiales évoluent et internet est un des moyens de maintenir le lien. Mais malgré cette réalité, beaucoup de personnes âgées n'accèdent pas à ces services numériques. Par manque d'envie et d'intérêt, puisque ces outils ne concernent pas leur génération et sont parfois étrangers à leur mode de vie. La dépendance physique et le handicap peuvent aggraver ce manque d'intérêt et ainsi isoler totalement les personnes âgées.

Tout en étant convaincus que les liens digitaux ne remplaceront pas les interactions en face-à face, nous sommes persuadés que les mondes réel et virtuel ne s'opposent pas et que la révolution digitale que nous sommes en train de vivre peut être également profitable à cette génération qui reste encore trop éloignée du numérique.

Re-Construire une dynamique collective

La création d'un réseau d'habitants et d'acteurs locaux était un des objectifs du projet 2019/2020. Nous avons réussi à se faire connaître et reconnaître comme un partenaire connaissant les réalités du territoire et proposer des actions pour les retraités en initiant une réflexion avec les partenaires. L'arrivée de la crise sanitaire a interrompu, de façon brutale, pas seulement des actions mais également a bousculé nos habitudes de travail, nos modes de fonctionnement agissant même sur notre santé physique et psychique.

Un temps de re-construction se profile et s'avère plus que nécessaire pour la compréhension et la mise en place des nouvelles habitudes et modes de travail ainsi qu'une adaptation aux contraintes qui peuvent se présenter vu notre contexte social et économique fragile. La remobilisation des habitants et des partenaires représente donc un processus de transition qui nécessite une adhésion large pour trouver et mettre en œuvre ensemble des actions qui répondent aux besoins et aux attentes de chacun.

Un accueil renforcé et dans la limite de nos compétences et de nos missions

Pendant la crise sanitaire et le confinement qu'il a suivi, nous avons eu à faire face à des personnes rencontrant des situations sociales compliquées (violences conjugales, arrêt des droits, fracture numérique, perte d'un proche sans possibilité de présence, etc...). D'autant plus que nous avons maintenu une permanence et donc un contact de proximité avec les habitants tandis que les services sociaux étaient complètement inaccessibles pour eux.

Si notre rôle est de maintenir un accueil social, une écoute de la globalité des besoins de la personne afin de lui proposer le plus tôt possible, une orientation adaptée auprès des acteurs spécialisés (caf, cpam, ccas, etc...), nous nous retrouvons souvent dépassés et seuls face à des besoins sociaux dont nous ne sommes pas ni formés, ni armés à y répondre car elle est en dehors de notre mission en tant que centre social ; Seuls parce que de nombreuses institutions ont changé brutalement leurs modes d'accompagnement, sans filets de sécurité en matière d'inclusion numérique avec des fermetures de guichets, des dématérialisations avec des procédures d'instruction complexes et des modalités d'assistance inefficaces (accueil téléphonique injoignable).

En maintenant notre action d'écrivain public nous avons pu permettre l'accès au droit (dossier de retraite, accès aux soins, mise à jour de dossiers pour maintenir des droits...) pendant la période du confinement et même au-delà. Dans tous les cas, avoir une personne physiquement ou par téléphone qui nous réponde, nous oriente, nous parle reste essentiel.

4. Combien avez-vous de personnes de + de 60 ans sur votre territoire d'action ?

- 2048 personnes âgées (14,5% des seniors sur le quartier du Val Nord qui compte 14.127 habitants)

5. Ce projet touche-t-il un nouveau public pour votre structure

X Oui en plus de ceux qui sont déjà là

Non

6. Quel sera votre/vos public(s) cible(s) : (plusieurs réponses possibles)

+ 60 ans / retraités Gir 5-6

Migrants retraités

Autre

Aidants

Jeunes retraités

7. Au total, quel est le nombre de bénéficiaires différents, que vous estimez pouvoir toucher par ce projet,

- Pour la première année ? **500 personnes retraitées**.....

8. Ce projet a-t-il vocation à développer l'engagement citoyen des retraités ?

Oui

Non

9. Ce projet propose-t-il des actions visant à développer le bénévolat ?

Oui

Non

10. Si oui, comment ? (décrivez la dynamique collective et participative du projet)

.....
Ce projet se construit pour et avec la population.

Les habitants sont des acteurs locaux qui constituent un élément essentiel de la réussite du projet, dès le stade du diagnostic. Nous nous trouvons actuellement en renouvellement du projet social de la structure qui inclut les usagers, les bénévoles et les partenaires locaux. La définition des actions prendra en considération la façon dont les habitants perçoivent et expriment les enjeux de la participation et de l'implication dans le centre social.

La participation active des habitants, est un enjeu important mais elle ne peut se décréter. Les habitants doivent se sentir associés, responsabilisés pour définir leur participation et faciliter des changements de pratiques plus en adéquation avec leurs besoins et leurs aspirations. D'où la création du Comité Senior qui a été initié en 2019 et qui doit continuer à s'impliquer à la mise en place du projet. Un contact spécifique aussi est organisé à l'accueil de la Maison Pour Tous pour proposer aux séniors de s'impliquer soit en tant que bénévoles sur des besoins repérés sur le centre social, soit en tant que citoyens sur des questions locales ou de société.

En complément, nous devons maintenir une dynamique collective à partir de l'identification des forces vives du territoire (compétences, ressources, potentialités et projets du territoire), de la construction de la coopération entre les différents acteurs ressources et de la mobilisation des habitants autour du projet. Cette phase qui a déjà été initiée pendant les années 2019/2020 contribue à la découverte réciproque des missions afin d'éviter les éventuelles concurrences entre projets ou de dispersion des énergies et compétences. Elle est poursuivie par la mise en réseau des compétences afin de fédérer les initiatives et de créer une synergie entre les acteurs. Elle permet également de mieux orienter les seniors vers les structures adaptés et comme les structures connaissent notre action, ils peuvent les orienter vers nous.

.....
.....
11. Au total, combien pensez-vous pouvoir mobiliser de bénéficiaires sur l'ensemble du projet :
bénéficiaires ?

500 bénéficiaires différents et 30 bénévoles qui rejoignent la dynamique

Partie 3 : La mise en œuvre du projet

1. Comment envisagez-vous la mobilisation et le repérage des personnes bénéficiaires des actions du projet (courriers, articles de presse, orientations de partenaires, contacts au sein du Centre social, etc.) ?

- Courriel et courriers vers tous nos adhérents,
- Comité de pilotage senior mis en contribution : rôle de veille et de conseil dans le quartier,
- Appels téléphoniques
- FACE BOOK
- Les Gardiens des Bailleurs

2. Comment envisagez-vous la communication sur le projet ?

3.

Flyers d'activité, Affiches, Page Face Book, Le réseau des Bailleurs, Petit déjeuner Acteurs Locaux, Presse Locale
 Presse municipale.....

Modalités d'intervention résultant de la mise en œuvre du projet :

Cliquer sur le bouton ci-dessous afin de télécharger le tableau des actions vierge (à compléter)

1.TABLEAU-DES-ACTIONS-ANNEXE-1.xlsx

- *Catégorie : Actions collectives du maintien de lien social/Actions collectives de prévention/Actions de formation*
- *Type d'activité : Atelier/Conférence/Formation/Forum/Réunion collective/Séjour vacances/Sortie/Visite à domicile/Autre*
- *Public concerné : Tout public/Public spécifique migrant/Public spécifique veufs.ves/Professionnels de secteur sanitaire ou social/Bénévoles du secteur sanitaire ou social/Nouveaux retraités/Résidents LVC/Aidants/Autres*
- *Fréquence : Quotidienne / Hebdomadaire / Mensuelle / Trimestrielle / Semestrielle / Annuelle (1 fois par an)*
Exemples d'indicateurs de suivi : Nombre de visites/Nombre de suivi individuel/Nombre de réunions collectives etc.

1. Décrivez la démarche contribuant au parcours des seniors au sein de votre structure (méthode, outils, complémentarité des actions ...)

.....

La personne retraitée est accueillie dans notre structure. Elle peut être orientée par nos différents partenaires ou interlocuteurs. Nous écoutons activement sa demande en identifiant le besoin sous-jacent, qu'il soit social (une ouverture d'accès aux droits), culturel (programme des activités culturelles), médico-social (accompagnement social), son désir de devenir bénévole, etc.... Nous orientons la personne vers l'acteur social adéquat si sa demande dépasse notre mission. Nous pouvons également lui proposer de participer à des activités organisées au centre social ou même de s'impliquer en devenant bénévole suivant ses centres d'intérêt et ses compétences. Nous l'associons à la vie locale (comité de quartier, organisations de manifestations etc ...) afin qu'elle puisse contribuer également à la vie locale via le téléphone, le mail ou autre.

.....

Partenaires associés au projet :

Décrire qui sont les partenaires de votre projet : acteurs locaux susceptibles de consolider ou compléter les interventions et acteurs institutionnels impliqués, directement ou indirectement, dans le champ d'activité dans lequel le projet s'inscrit

Cliquer sur le bouton ci-dessous afin de télécharger le tableau des partenaires (à compléter)

[2-Partenaires-du-projet.xlsx](#)

- Nature du partenaire : communication, co-portage du projet, partenariat d'action, ...
- Etat du partenariat : à construire, en cours, convention, ...

Partenaires institutionnels :

1. Travaillez-vous en partenariat avec l'un ou plusieurs de ces acteurs ?

- | | | |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Conseil départemental | <input type="checkbox"/> MSA | <input type="checkbox"/> Mutualité Française |
| <input type="checkbox"/> Agence Régionale de Santé | <input type="checkbox"/> AGIRC ARRCO | <input type="checkbox"/> Agence Nationale de l'habitat |
| <input type="checkbox"/> Assurance retraite Ile-de-France | <input type="checkbox"/> CPAM | <input type="checkbox"/> CDCA |

2. Décrire l'action :

.....

.....

.....

.....

.....

Partie 4 : Moyens affectés au projet

Cliquer sur le bouton ci-dessous afin de télécharger le tableau relatif à l'équipe dédiée au projet (à compléter)

[3-équipe-dédiée-au-projet.xlsx](#)

1. Quels financements sollicitez-vous pour votre projet ?

- Financement Assurance Retraite Ile-de-France uniquement
- Financement Assurance retraite Ile-de-France et Conférence des Financeurs

La Conférence des Financeurs est une instance départementale, créée par la loi du 28 décembre 2015, qui a pour mission de définir un programme coordonné d'actions de prévention de la perte d'autonomie à destination des personnes âgées de 60 ans et plus. La conférence des Financeurs est présidée par le Conseil Départemental. La Conférence des Financeurs ne se substitue pas aux financements existants, elle apporte éventuellement un complément.

2. Bénéficiez-vous déjà de subventions du Conseil Départemental ou êtes-vous déjà lié à la collectivité par le biais d'un marché ou toute autre forme contractuelle ?

Oui

Non

Si oui, précisez en remplissant le tableau en pièce jointe:

3. Quelles sont vos motivations à réaliser ce projet en partenariat avec l'Assurance retraite Ile-de-France ?

.....
L'appel à projet permet de cibler plus spécifiquement la population retraitée et mieux répondre à ses besoins en s'articulant avec les autres actions du territoire. Le financement nous permet d'avoir au sein de notre équipe une personne dédiée à cette mission. Nous avons également accès à des partenaires spécialisés dans les questions des séniors.
.....
.....

4. En quoi votre projet est-il en adéquation avec les objectifs de l'Action sociale de la Cnav ?

.....
Notre projet répond aux objectifs de l'Action Sociale de la Cnav car :

- 1/ Nous encourageons l'implication des personnes âgées à l'organisation et la prise en charge d'activités
- 2/ Nous accueillons des personnes âgées et nous essayons de répondre au mieux à leurs besoins, envies, etc....
- 3/ Nous déployons d'ateliers de prévention santé avec des partenaires experts sur ce sujet
- 4/ Nous travaillons en partenariat étroit avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire, afin d'avancer sur les problématiques liées au vieillissement rencontrées et à l'exercice de notre fonction

.....
.....
.....
5. Quels sont les liens potentiels à mettre en œuvre entre votre projet et les dispositifs d'action sociale de la CNAV Ile-de-France (information sur le bien-vieillir, accompagnement des plus fragiles, ect. ?) *Merci de préciser à quelle phase / étape de votre projet, des liens avec ces dispositifs pourront être mis en place.*

Nous sommes en communication avec le CCAS de la ville d'Argenteuil, et nous avons déjà établi un contact avec le Clic Rives de seine de l'agglomération. Nous nous référons souvent à la documentation des aides de la CNAV sur les différents dispositifs sociaux. Malgré tout, notre intervention reste limitée car nous ne sommes pas habilités à l'accompagnement social des publics spécifiques. En revanche, nous orientons les personnes vers les services sociaux correspondants pour ce genre de suivi.....
.....
.....

6. Quels sont les liens potentiels à mettre en œuvre entre votre projet et les dispositifs du PRIF ? Merci de préciser à quelle phase / étape de votre projet, des liens avec ces dispositifs pourront être mis en place. Si vous êtes en lien avec les dispositifs du PRIF, par exemple à travers un partenariat local (le CLIC, le CCAS de votre territoire), merci également de le préciser. (lien Prif : <http://prif.fr/>)

.....
Atelier PRIF « Bien sur Internet » prévu entre le 10/03/2021 et 12/05/2021 par l'association Delta 7. D'autres ateliers PRIF sont en cours de considération/construction.....
.....

7. De quelle manière et par qui sera réalisée l'évaluation (en interne ou en externe) ?

Outils Qualitatifs : Compte-rendu des partenaires locaux par des biais de réunions, fiche évaluation prestataire, questionnaire de satisfaction, Enquête thématique

Outils Quantitatifs : Fiche d'émargement, Fiche pour connaître les besoins, les demandes et l'orientation

Le budget :

Le budget doit présenter l'intégralité du projet en tenant compte des financeurs autres que la ASSURANCE RETRAITE ILE-DE-FRANCE Ile-de- France et la Conférence des Financeurs. Les dépenses d'investissement doivent obligatoirement être justifiées par des devis. Le modèle présenté est donné à titre indicatif et est non exhaustif. En cas d'attribution de subvention, il sera demandé à la structure de présenter ce même budget, réalisé, à la fin du projet.

L'ASSURANCE RETRAITE ILE-DE-FRANCE attribue des subventions pour 2 années, à hauteur maximale de 50 % du budget total du projet et à condition d'entrer dans le cadre du dialogue de gestion organisé entre l'ASSURANCE RETRAITE ILE-DE-FRANCE et la Fédération des Centres Sociaux départementale.

La Conférence des Financeurs attribue des subventions par année civile pour 1 ou 2 ans. L'accord de la Conférence des financeurs pour une année donnée ne vaut pas un accord systématique les années suivantes. Toutes les actions sont discutées et votées chaque année par la Conférence des financeurs, sur la base de critères objectifs, susceptibles d'évoluer tous les ans dans un souci de réponse adaptée aux besoins des populations.

1. Quel est le budget annuel du centre (2021) ?

350 000 euros (en dehors des contributions en nature et valorisation bénévolat estimées à 131700 euros).....

2. Coût total du projet : (2021 2022)

155388 euros.....

*Cliquer sur le bouton ci-dessous afin de télécharger le budget du projet (à compléter) Budget complété **

[5-FicheBudget.xlsx](#)

Montant ASSURANCE RETRAITE ILE-DE-FRANCE et conférence des financeurs sollicités

1. Pour le montant demandé à la ASSURANCE RETRAITE ILE-DE-FRANCE, quelle est la répartition coût de fonctionnement / coût d'investissement ?

Que des coûts de fonctionnement

.....

2. Précisez le montant conférence des financeurs sollicité :

Je ne connais pas la répartition et les règles. J'ai mis la somme globale dans demande CNAV

.....

Attention ! Les conférences des financeurs ne financent pas toujours des dépenses d'investissement, contrairement à l'assurance retraite Ile-de-France. Pensez également à bien vérifier la concordance entre le budget total et la synthèse budgétaire.

3. Sur une échelle de 1 à 5, comment positionnez-vous l'état d'avancement général de votre projet ?

3,5.....

Pièces jointes à fournir : (Types de fichiers acceptés : jpg, gif, png, pdf)

- Une copie de l'arrêté d'agrément ou d'autorisation
- Une copie des devis justifiant les dépenses d'investissement indiquées dans le budget
- Si le demandeur est une structure de droit privé
- Une attestation Urssaf, datant de moins d'un an, précisant que votre structure est à jour du versement de ses cotisations sociales. Pour information, l'Urssaf délivre ce type d'attestation sur son site internet. Si la structure est composée de bénévoles, merci de rédiger une attestation sur l'honneur le précisant.
- Les statuts signés et datés
- Une liste reprenant les noms, fonctions des dirigeants
- Le rapport d'activité de l'année N-1 ou N-2 à défaut
- Le compte de résultat de l'année N-1 ou N-2 à défaut

Validation de la candidature :

Champs réservés au centre social

Je soussigné Bernard RODARIE, en ma qualité de Président de l'Association « La Maison pour Tous » certifie de

l'exactitude des renseignements et éléments fournis dans le cadre de ma demande de subvention.

Fait à Argenteuil, Le 15/01/2021

MAISON POUR TOUS
Centre Social
8, place de la Commune de Paris
95100 ARGENTEUIL
Tél. 01 39 82 20 61 - Fax : 01 39 82 18 18
Siret 353 078 934 00026 APE 9499 Z

Signature et cachet de la structure

Champs réservés à la Fédération Départementale des centres sociaux

Je soussigné.e en ma qualité de

certifie de l'exactitude des renseignements et éléments fournis dans le cadre de ma demande de subvention.

Fait à Le

Signature et cachet de la structure